



## La médiathèque

Notre petite commune a la chance de bénéficier d'une médiathèque, située dans le même bâtiment que l'école, et particulièrement agréable également, avec sa vue sur le Pilat.. 4300 ouvrages sont à la disposition du public. L'adhésion est gratuite pour les enfants et de 5€ pour les adultes. Via le réseau des 22 médiathèques de la communauté de communes, Ecume, vous pouvez accéder à des dizaines de milliers de référence ! Depuis le site internet [reseau-ecume.fr](http://reseau-ecume.fr), vous avez accès à l'ensemble du catalogue et pouvez réserver votre ouvrage (livre, BD, DVD, CD..) et le récupérer à la médiathèque du village.



Les bénévoles interviennent régulièrement à l'école et invitent également des auteurs ou artistes en résidence pour des échanges avec le public.

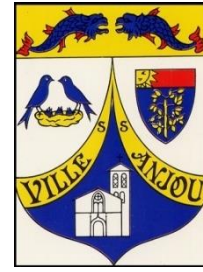
**Lundi de 15h à 16h30, le mercredi de 10 à 12h et de 16h30 à 17h30, le samedi de 10 à 11h30.**

## Nos projets !

*Parce que nous avons à cœur que nos enfants, et leurs parents, soient heureux sur notre commune, l'équipe municipale a pour projet d'implanter un city stade et de rénover l'aire de jeux des plus petits.*



Photos données à titre d'exemple



## Livret accueil enfance Ville sous Anjou

Bienvenue à Ville sous Anjou.

Vous y trouverez un cadre de vie agréable et tout ce qu'il faut pour vos enfants !

Ce livret vous permettra de connaître les services et infrastructures mis à votre disposition par la commune et les villages voisins, regroupés dans une intercommunalité des « 4 villages » (Assieu, Ville sous Anjou, St Romain de Surieu et La Chapelle de Surieu) proposant des équipements sportifs et un centre Social, situés sur la commune de St Romain de Surieu.

Vous pourrez trouver des informations sur le site internet de la commune

<https://ville-sous-anjou.fr> ainsi que sur la page Facebook des 4 villages.

<https://www.facebook.com/groups/1397105523865745>

### Petite enfance (3 mois-6 ans)

Huit assistantes maternelles agréés exercent sur la commune, certaines habituées aux horaires décalés. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site internet de la mairie ou au secrétariat de mairie.

Le centre social des 4 vents propose un Multi-Accueil des petits de 3 mois à 6 ans, les lundi, mardi, et jeudi de 7h45 à 18h15. L'accueil est également possible en demi-journée (04 74 84 36 66).

Le relais assistantes maternelles du pays roussillonnais vous permettra de trouver beaucoup d'autres informations pour vos tout petits.

<http://centresocialduroussillonnais.fr/re-lais-assistants-maternels>

### Enfance (3-10 ans)

L'accueil de loisirs du centre social <https://csles4vents.fr> (04.74.84.43.92) est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h45 à 18h30. Une inscription en demi-journée avec ou sans repas est possible.

L'accueil se fait de 7h45 à 9h00 ou de 13h00 à 14h00 pour les arrivées et de 11h30 à 12h00 ou de 17h00 à 18h30 pour les départs.



# L'école de Terrebonne

L'école de Terrebonne a été construite en 2009. Elle offre un environnement très agréable pour les enfants et les enseignants. Malheureusement, nous avons connu une fermeture de classe en 2017 mais nous (équipe municipale, parents et enseignants) ferons tout pour préserver voire faire grandir l'école du village !



3 classes accueillent donc les enfants de la maternelle au primaire. L'école dispose également d'une belle salle de motricité, très bien équipée et d'un accès à la médiathèque du village qui se situe dans les mêmes locaux. Les bénévoles de la médiathèque, en collaboration avec les enseignantes, proposent régulièrement des animations aux enfants. Des ordinateurs portables sont à la disposition des élèves, deux classes sont équipées en vidéoprojecteur et tableau interactif.

La cantine scolaire, gérée par une association, bénéficie de locaux très agréables également. Des animations sont régulièrement proposées par notre responsable cantine, Charlène Martinier, avec l'aide si besoin des animateurs périscolaires. Une fresque a par exemple été réalisée par les enfants pour décorer les murs de la cantine.

Les repas sont préparés par la Société Guillaud Traiteur, qui privilégie les circuits courts et le bio. Des animations sont également proposées deux fois par an par Guillaud, avec la venue dans la cour de foodtruck !



Pour contacter l'école :

Mail : [ce.0381463j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381463j@ac-grenoble.fr)

Tél : 04 74 84 04 67

(en dehors des heures de classe)

Pour contacter la cantine :

Cécile Quentel, présidente de l'association : [cecile.quentel@orange.fr](mailto:cecile.quentel@orange.fr)

Charlène Martinier, responsable cantine : [cantine.vsa@gmail.com](mailto:cantine.vsa@gmail.com)



## Le périscolaire

Ces temps d'accueil sont encadrés par des animateurs du Centre Social les 4 vents, avec aussi la présence de personnel communal si besoin, selon l'effectif.

C'est un lieu éducatif dans lequel l'équipe d'animateurs professionnels propose des activités variées contribuant au développement et à l'épanouissement de chaque enfant. L'équipe d'animation veut permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs, c'est pourquoi ils sont régulièrement interrogés sur leurs envies afin de construire ensemble le planning des activités. S'il répond au besoin de garde des enfants, son rôle social et éducatif est complémentaire de celui de la famille et de l'école (le bien vivre ensemble .....).



## Le sou des écoles

Comme dans toutes les communes de nos régions, des parents bénévoles se mobilisent chaque année pour organiser des manifestations, qui animent la vie du village, créent du lien social et surtout permettent de financer des projets ou sorties pour les enfants.

Les temps forts annuels sont la matinée diots en novembre, la fête de Noël, la kermesse de fin d'année... Participer au sou des écoles, c'est aussi un excellent moyen de connaître du monde sur la commune et de s'intégrer rapidement !

## Le ramassage scolaire

Un service gratuit de ramassage scolaire mis en place par le département dessert les quartiers des Eynauds, Le Lac, Poncin, Grange Neuve, et Cimetière). Une accompagnatrice est présente pour les enfants de 3 à 5 ans. L'inscription se fait par internet. Vous pouvez naturellement vous renseigner en Mairie.